

Avis de constitution

SOCIETE « AVANTAGEX INTERPRISE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI NON LOIN DE L'EGLISE
CATHOLIQUE SAINT FRANCOIS, Lot 107, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVANTAGEX INTERPRISE »

Objet : E-commerce (Vente en ligne) et autres
Achat vente de marchandises
Acquisition, stockage et distribution
d'équipements et d'autres matériels
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI NON LOIN DE L'EGLISE
CATHOLIQUE SAINT FRANCOIS, Lot 107, Ilot 16

Dirigeant(s) M TANOH NIANVOM BILE EMMANUEL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05526 du 04/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33558/GTCA/RC/2024 du 04/06/2024

